



COM-AV-10-00

Tunis, le 01^{er} Août 2025

Note aux candidats retenus dans les Différents CEC 2025-2026

Les candidats retenus dans les différents CEC au titre de l'année universitaire **2025-2026** sont invités à procéder à leur inscription entre le **04 août et le 07 septembre 2025**.

Pour les modalités de Paiement :

*** Les candidats Non Hospitalo-universitaires ou Hospitalo-universitaires affiliés à une faculté autre que la Faculté de Médecine de Tunis ainsi que les candidats étrangers doivent passer par le site www.inscription.tn. Le paiement doit être obligatoirement effectué par la carte e-Dinar. Les frais d'inscription sont de 221 DT.**

Les candidats doivent déposer :

- L'accusé de paiement
- Une fiche d'inscription (à télécharger sur le site de la FMT).
- Une copie du dernier diplôme obtenu.
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale (passeport pour les étrangers)
- Une photo d'identité.

*** Les candidats Hospitalo-universitaires affiliés à la Faculté de Médecine de Tunis et les résidents régulièrement inscrits à leur Faculté doivent déposer :**

- Un mandat postal CCP de la faculté de Médecine de Tunis (3223747-41) de 50 dinars
- Une fiche d'inscription (à télécharger sur le site de la FMT).
- Une photo d'identité.
- Une photocopie de la Carte d'Identité Nationale.
- Une attestation de travail de la Faculté de médecine de Tunis pour les Hospitalo-universitaires
- Une copie du dernier diplôme obtenu et une attestation de travail auprès du Ministère de la Santé ou de l'hôpital d'affectation et une attestation d'inscription à la faculté d'origine de l'année en cours pour les résidents

- Le dossier d'inscription en format papier doit être remis dans une chemise cartonnée portant votre nom, prénom et l'intitulé du CEC et déposé à la faculté de médecine de Tunis à la bibliothèque du 08 au 12 septembre 2025 de 09h à 15h.
- ***Tout candidat retenu qui ne déposera pas son dossier d'inscription dans les délais impartis verra son inscription automatiquement annulée et ne sera pas autorisé à se présenter à l'examen.***
- ***Tout candidat accepté dans 2 CEC ne peut en définitive s'inscrire qu'à un seul CEC.***

La Coordinatrice du DPC
Pr. Imène YEDDES ZARAA

Le Doyen
Pr. Iheb LABBENE


UNIVERSITE TUNIS EL MANAR
Faculté de Médecine de Tunis
Coordinatrice du Service DPC
Dr. Imene YEDDES ZARAA


